

Daniel BENYAHIA

Vice-Président

Affaire suivie par :

Réglementation Urbaine
Tel : 05.62.27.69.29
revisionplu@mairie-toulouse.fr

Comité de Quartier Ranguetil-Saouzelong
Madame Nelly CAZANAVE
19 rue Claude Forbin
31400 TOULOUSE

N/REF : DB/ 206541
Référence dossier : SB_304

Objet : PLU Toulouse

Madame,

En mars 2011, le Maire de Toulouse a souhaité réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour traduire la nouvelle vision de la ville dans son document d'urbanisme. Il a souhaité que cette démarche ambitieuse implique étroitement les habitants et que ce projet fasse l'objet d'un véritable processus de partage avec la population.

Ce sont ainsi plus de 250 contributions et 65 réunions publiques qui ont permis de mener une concertation exemplaire, de qualité et sans précédent sur Toulouse. Dans ce cadre, vous avez apporté votre contribution à l'élaboration de ce document, et je vous en remercie.

La concertation est maintenant close, et le PLU sera arrêté le 28 juin 2012 par la communauté urbaine. Nous nous étions engagés à vous communiquer notre position quant à la possibilité d'intégration de vos remarques et suggestions dans le projet de PLU, c'est l'objet de ce courrier.

Par courrier en date du 8 janvier 2012, vous nous avez demandé la préservation maximale de l'espace vert dénommé « la prairie ».

J'ai pris bonne note de votre demande mais l'instruction de ce dossier nécessitant un temps d'étude trop important pas rapport à l'arrêt du PLU, votre demande sera prise en compte lors d'une prochaine procédure.

Je vous rappelle qu'en janvier 2013 s'ouvrira une enquête publique où tous les Toulousains auront l'occasion de faire part de leurs observations sur ce projet de PLU. En fonction des observations des Toulousains et de l'avis de la commission d'enquête, des évolutions pourront être apportées au projet qui sera définitivement approuvé en juin 2013.

Comptant sur votre présence à la prochaine réunion publique du **lundi 25 juin à 20h**
espace Vanel, arche Marengo – 6^{ème} étage, où Monsieur le Maire vous présentera le projet
de PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-Président,
Délégué à l'Urbanisme
et aux projets urbains



Daniel BENYAHIA

Copie : Démocratie locale (Secteur 5)